

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belgeTribunal de l'entreprise
du Hainaut,

03 JUL. 2026

Greffé
Division Mons

N° d'entreprise : 0464 187 263

Nom(en entier) : **Agent de Banque et d'Assurances Hainaut Capitale**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**Adresse complète du siège : **Avenue Jean d'Avesnes, 9 à 7000 Mons****Objet de l'acte : Prolongation du mandat de gérant et directeur-gérant**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 juin 2026 :

Monsieur Olivier VANNIEUWENHUISE a demandé au secrétariat de l'assemblée générale de convoquer une assemblée générale extraordinaire en vue de prolonger le mandat de Monsieur Jean-Claude MAUROY en tant que gérant et directeur-gérant.

L'assemblée décide de nommer Monsieur Jean-Claude MAUROY en tant que gérant et directeur-gérant pour une durée indéterminée à partir du 1er août 2026.

Vote:

Associés A: pour à l'unanimité

Associés B: pour à l'unanimité

L'Assemblée constate que la majorité requise est atteinte.

Copie conforme des actes joints

Olivier VANNIEUWENHUISE

Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/07/2026 - Annexes du Moniteur belge